

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions, lundi le quatrième jour de mai deux-mille-quinze, jour fixé en conformité avec le code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Mario Quirion, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, Claude Goulet, Hugues Arguin et Francis Bélanger.

Mme Diane Rancourt et M. Renaud Gosselin sont absents.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

Rés. 15-084

ORDRE DU JOUR

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉE

Rés. 15-085

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE les procès-verbaux des dernières assemblées soient approuvés tel que présentés.

ADOPTÉE

Rés. 15-086

ADOPTION DES COMPTES

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'approuver les comptes de la Municipalité et d'en autoriser le paiement;

Il est proposé par : Francis Bélanger

Et appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU d'approuver la liste des dépenses incompressibles et d'autoriser le paiement des comptes de la Municipalité.

Somme total : 48 426,80\$ plus 15 595,81\$ en salaires pour la période 4.

ADOPTÉE

_____ période de questions _____
_____ Lecture du courrier _____

Rés. 15-087

MOTION DEMANDANT AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC LA RÉVISION DE LA LOI SUR LE TABAC

ATTENDU le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique et l'adoption, le 16 septembre 2014, d'une motion demandant au gouvernement du Québec d'inclure les cigarettes électroniques à la Loi sur le tabac, pour que leur utilisation soit interdite dans tout endroit où l'usage de la cigarette est interdit au Québec;

ATTENDU la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la Loi sur le tabac;

ATTENDU qu'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 Québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

ATTENDU que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

ATTENDU QU'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à "10% dans 10 ans" en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la Loi sur le tabac;

ATTENDU QUE pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

ATTENDU QUE le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux et dans les autos en présence d'enfants.

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Hugues Arguin

ET RESOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

QUE le conseil municipal :

- 1- Exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes;
- 2- Invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne "10% dans 10 ans" lors de la révision de la Loi sur le tabac.

ADOPTÉE

Rés. 15-088

AUTORISATION DE DÉPLACEMENT DG : CONGRÈS ANNUEL ADMQ

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE la directrice-générale soit autorisée à assister au congrès annuel de l'ADMQ du 17 au 19 juin à Québec, l'inscription est de 488\$ + taxes à cela s'ajoute l'hébergement, les repas ou autres liés à l'évènement.

ADOPTÉE

Rés. 15-089

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DON GALA MERITAS POLYVALENTE BÉLANGER

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Francis Bélanger

QU'un don de 100\$ soit autorisé pour l'organisation du gala Méritas de la polyvalente Bélanger.

ADOPTÉE

Rés. 15-090

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : VOIRIE

Proposé par : Claude Goulet

Appuyé par : Gino Giroux

Qu'une dépense de 2 900\$ soit autorisée pour l'achat d'un convoyeur transversal Tenco chez Robitaille équipements, de 650\$ pour 2 ailes de plastique pour le camion Freight, de 1 400\$ pour le balayage des rues en sous-traitance, de 2 500\$ pour carburant et de 500\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

Rés. 15-091

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : INCENDIE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Hugues Arguin

QU'une dépense de 600\$ soit autorisée pour une pratique et sorties camions, de 100\$ pour carburant, de 250\$ pour 3 manches de hache en fibre de verre et de 50\$ pour pièces et accessoires.

ADOPTÉE

Rés. 15-092

AUTORISATION DE LA TENUE D'UNE RÉCEPTION DU SERVICE INCENDIE

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Gino Giroux

QUE dans le cadre de leur rallye annuel qui sera tenue le 17 mai 2015, le conseil autorise le service incendie à tenir une réception avec boissons alcoolisées sur les lieux de l'Hôtel de ville. Il est exigé que la Municipalité soit couverte par un autre corps de pompiers pour cette journée, la Centrale CAUCA devra en être informé.

ADOPTÉE

Rés. 15-093

ENGAGEMENT D'UN INSPECTEUR EN BÂTIMENT

Proposé par : Hugues Arguin

Appuyé par : Francis Bélanger

QUE la Municipalité retienne les services de Jean-François Boulet pour le poste d'inspecteur en bâtiment et en environnement au taux de 20\$ de l'heure à raison de 7h/sem. Cet engagement est conditionnel à une période d'essai satisfaisante de 6 mois.

ADOPTÉE

Rés. 15-094

ENGAGEMENT DE CRÉDITS : DON 400\$ POUR ACCUEILLIR YOA CHEZ-NOUS

Proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Hugues Arguin

QU'un don de 400\$ soit accordé au groupe Paysmage pour la levée de fonds servant à accueillir le groupe de musiciens YOA chez-nous le 30 juillet prochain. De plus, à cet effet la Municipalité offre gracieusement la salle municipale pour le repas que les organisateurs ont réservé chez Alimentation Élite.

ADOPTÉE

Rés. 15-095

MANDAT WSP : MISE À JOUR COMPLETE DE NOTRE PLAN D'INTERVENTION POUR PROGRAMMATION TECQ

ATTENDU QUE la firme WSP a déposé en date du 23 avril 2015, une offre de services pour la mise à jour de notre plan d'intervention;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Gino Giroux

QUE la Municipalité accepte l'offre de WSP pour la mise à jour de notre plan d'intervention, le tout selon les termes de l'offre déposée pour un montant forfaitaire de 12 375\$ avant taxes.

ADOPTÉE

Rés. 15-096

PLAN D'ACTION SUITE À LA RÉVISION DES EXIGENCES EN PHOSPHORE

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du plan d'action proposé par la firme WSP afin de rencontrer les nouvelles exigences de rejet en phosphore ;

ATTENDU QUE trois mesures sur la méthode d'application sont priorisées et devraient permettre d'atteindre l'atteinte les objectifs;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Francis Bélanger

QUE la Municipalité accepte le plan d'action proposé et autorise WSP à transmettre celui-ci au MDDELCC.

ADOPTÉE

Rés. 15-097

OPINION : PROJET RÉGIONAL DE REMISE À NIVEAU DE L'AUDITORIUM MONTIGNAC

ATTENDU QUE des partenaires soi-disant régionaux affirment que la remise à niveau de l'auditorium est une priorité;

ATTENDU QUE ce projet ne fait certainement pas l'unanimité et que nous considérons l'importance de sensibiliser la ministre de la culture Mme Hélène David à cet effet ;

Il est proposé par : Francis Bélanger

Appuyé par : Claude Goulet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Courcelles considère que la salle de spectacle actuelle de la Polyvalente Montignac est en parfait état et comble amplement les besoins actuels.

QU'un chantier de 2,7\$ n'améliorait en rien l'offre culturelle régionale et ne serait certainement pas un attrait pour d'éventuels nouveaux résidants, d'autres lacunes étant à prioriser.

QUE la municipalité de Courcelles est totalement en désaccord avec ce projet qu'elle considère comme un gaspillage d'argent.

QUE copie de cette résolution soit envoyée à Mme Hélène David, ministre de la culture, à M. Robert Dutil député provincial Beauce-sud, à Mme Marielle Fecteau, préfet de la MRC du Granit.

ADOPTÉE

Rés. 15-098

DÉSINTÉRÊT ENVERS LE COMITÉ DE RECRUTEMENT DE MÉDECINS DE FAMILLE DU NORD DE LA MRC DU GRANIT

ATTENDU QUE depuis un an un comité basé à Lambton travaille à recruter des médecins de famille pour six municipalités au nord de la MRC du Granit :

ATTENDU QUE de ce nombre, le comité considère la municipalité de Courcelles comme requérante au même titre que les autres;

ATTENDU QUE ce dossier nous est totalement indifférent, nos absences aux rencontres démontrant ce fait;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Francis Bélanger

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES ÉLUS PRÉSENTS

QUE la Municipalité de Courcelles informe formellement l'organisation du comité de recrutement de médecins de famille du nord de la MRC du Granit de son total désintéressement.

QUE la municipalité de Courcelles se retire de ses actions en vue de l'obtention de médecins de famille considérant que notre appartenance est au niveau de la Beauce et que notre population utilise en très forte majorité les services de santé offerts en Beauce et qu'elle considère que sa place est là.

QUE copie de cette résolution soit transmise à M. Gaéтан Barrette ministre de la santé, à M. Robert Dutil, député provincial de Beauce-sud, à M. Serge Bilodeau, directeur général de la MRC du Granit, à Mme Marie-Soleil Gilbert, directrice générale de la municipalité de Lambton et représentante du comité de recrutement de médecins.

ADOPTÉE

Rés. 15-099

PRIORISATION ROUTES PIIRL

ATTENDU QUE dans le cadre de la réalisation du plan d'intervention en infrastructures routières locales (PIIRL) de la MRC, les routes sélectionnées sur notre territoire son le 8^e rang Sud et la rue Principale;

Il est proposé par : Claude Goulet

Et appuyé par : Francis Bélanger

QUE le conseil municipal accepte que la rue Principale ainsi que le 8^e rang Sud, lien intermunicipal vers St-Sébastien soit retenue au PIIRL.

ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par : Gino Giroux

Appuyé par : Claude Goulet

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

_____,maire _____dir.gén./sec-trés.